

Vers un nouveau classement des Crus Bourgeois

TerreDeVins | Lundi 22 septembre, 2014

J'aime Partager 183 Tweeter 20 Imprimer Envoyer



En marge de la présentation du millésime 2012, en fin de semaine dernière à Bordeaux, l'Alliance des Crus Bourgeois a annoncé qu'un projet de classement était de nouveau à l'étude. 80% de ses membres ont approuvé l'avant-projet.

« Bourgeois, on vous aime ! » **titrait le magazine « Terre de Vins » il y a quelques mois**, en faisant référence à la belle dynamique des Crus Bourgeois du Médoc, en pleine renaissance depuis quelques années. Relancée à partir du millésime 2008, **après avoir failli disparaître quelques années auparavant**, cette dénomination très ancienne du vignoble bordelais confirme sa popularité auprès du grand public, qui y trouve d'excellents rapports qualité-prix sous sept appellations médocaines en 2012 (Médoc, Haut-Médoc, Listrac, Moulis, Margaux, Saint-Estèphe, Pauillac).

267 vins composent la sélection officielle, pour le millésime 2012, qui était présentée aux professionnels vendredi dernier, dans l'enceinte du Palais de la Bourse à Bordeaux (**cliquez ici pour voir la liste complète**). A titre de comparaison, ils étaient 243 pour le millésime 2008, 246 pour le 2009, 260 pour le 2010, 256 pour le 2011 – les candidats étant soumis à une évaluation annuelle pour pouvoir rester ou intégrer la dénomination « cru bourgeois ». A ce jour, les Crus Bourgeois représentent 4 100 hectares de vignes sur sept AOC, **29 millions de bouteilles commercialisées en France et à l'étranger**, soit environ 30% de la production

médocaine. Une véritable force de frappe, agrémentée depuis deux ans d'un sticker obligatoire permettant aux consommateurs d'authentifier les vins.

Un classement pour 2016 ?

Et les Crus Bourgeois ne s'arrêtent pas là : trois jours avant de dévoiler leur sélection 2012, les membres de l'Alliance, réunis en Assemblée Générale, ont approuvé à près de 80% « la poursuite du travail sur leur projet de Classement pluriannuel ». Autrement dit : les Crus Bourgeois **vont réintroduire une hiérarchie en leur sein**, comme c'était le cas autrefois.

« Ce retour d'une classification est dans l'air depuis trois ans, explique Frédéric de Luze, Président de l'Alliance. Mais nous ne voulions pas brûler les étapes. Il s'agit de bien re-poser les fondations des Crus Bourgeois avant de relancer une dynamique de classement. 80% de nos membres ont approuvé cette démarche, c'est très positif. Nous allons désormais pouvoir avancer sereinement ». Pour l'instant, le consensus s'articule autour des fondamentaux suivants : Garantie de qualité pour les consommateurs, millésime après millésime ; Impartialité garantie par un organisme indépendant ; Démarche novatrice assise sur un cahier des charges homologué par les pouvoirs publics ; Ouverture à tout cru habilité à produire dans l'une des 8 AOC du Médoc ; Bouteilles estampillées « Cru Bourgeois » par un système de protection.

« A priori, nous partirions sur un classement révisable tous les cinq ans, ce qui donnera un peu plus de sérénité aux viticulteurs, poursuit Frédéric de Luze. Pour ce qui est de la hiérarchie elle-même et des modalités de classement, il est encore trop tôt pour en parler, même si nous souhaitons que la dégustation, impartiale, soit un critère majoritaire dans l'évaluation des propriétés ». Quant au fait que 20% des membres de l'Alliance se soient prononcés contre ce retour au classement (et pourraient potentiellement **ouvrir la porte à des contestations futures**), Frédéric de Luze se veut confiant pour la suite et estime « que cela ne doit pas être bloquant, sinon on ne fait jamais rien ».

Du côté des viticulteurs, Jean-Luc Zell, **directeur du château d'Agassac**, se félicite de cette avancée : « je n'en pense que du bien, cela va contribuer à renforcer davantage la reconnaissance des Crus Bourgeois. Il y a un consensus, maintenant il faut avancer pas à pas sur les modalités de classement, en gardant toujours à l'esprit l'intérêt général et en traitant chacun de manière équitable. Personnellement, je souhaite que l'environnement et le développement durable soient des critères importants dans les évaluations à venir. On ne peut plus passer à côté de cela. Maintenant, tout le monde est invité à se mettre autour de la table. Même les crus classés s'ils le souhaitent ! »

Pour Frédéric de Luze, l'idéal serait d'inaugurer ce nouveau classement à partir de 2016, soit... pour le millésime 2014. Qui, bonne nouvelle, s'annonce plutôt bien.

M.D.

A noter sur vos agendas : les Crus Bourgeois vous donnent rendez-vous le 6 novembre prochain à Lille, pour une grande dégustation organisée avec « Terre de Vins ».